

In memoriam

Jacques Nazet

(1944-1996)

Le 26 novembre 1996, notre confrère Jacques Nazet nous quittait, foudroyé par un cancer.

Il est né à Frameries le 22 mars 1944. Après des études secondaires à l'Athénée Royal de Koekelberg, il entreprend des études d'Histoire à l'Université Libre de Bruxelles, où il est l'élève de Paul Bonenfant et de Georges Despy, qui développent en lui l'attrait pour le Moyen Age. Il obtient son diplôme de licencié, ainsi que le titre d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur en 1966 et devient titulaire de mandats au Fonds National de la Recherche Scientifique. En 1970, il est classé premier au concours organisé en vue de la nomination d'un assistant aux Archives générales du Royaume et Archives de l'Etat dans les Provinces. Il entre aussitôt aux Archives, où il est chargé de la direction du dépôt de Tournai à partir d'avril 1975 et chef de section à partir de décembre 1989. Il est également assistant, puis assistant-chargé d'exercices pour les « Exercices sur des questions d'histoire du Moyen Age » (d'octobre 1971 à janvier 1989) à l'Université Libre de Bruxelles, où il soutient sa thèse de doctorat en 1989. Il est lauréat de la Classe des Lettres de l'Académie Royale de Belgique en 1990. Pen-



dant l'année académique 1995-1996, suite au décès du Professeur A. Uyttebrouck, il assume la suppléance de quatre cours à la Faculté de Philosophie et Lettres. L'Université le nomme titulaire du cours « Sources d'archives de l'époque médiévale » en décembre 1995 et le charge des cours « Paléographie du Moyen Age et des Temps Modernes, et histoire de l'écriture » et « Les institutions belges et leur contexte historique jusqu'à la fin de l'Ancien Régime » en 1996. Il obtient le Certificat de Stage technique international d'archives à Paris en 1972 et effectue diverses missions à l'étranger (Paris, Arras, Cambrai, Douai, Lille, Reims, La Haye et Sofia).

Jacques Nazet est élu membre de la Section wallonne de notre Commission en 1992, en remplacement de Pierre Ruelle, devenu membre honoraire. Dès la même année, il a commencé à participer à nos travaux. Il accepte volontiers la proposition de la Section wallonne de répondre aux demandes des administrations communales en matière de changement ou d'attribution de noms de voies publiques et se voit chargé des arrondissements de Tournai, Mouscron, Mons, Soignies et Ath. Il collabore activement à la révision linguistique des noms géographiques des cartes d'état-major publiées par l'Institut Géographique National.

En 1993, il fait à la Section wallonne une communication sur *La toponymie et l'anthroponymie en Hainaut occidental. Sources et ressources des Archives de l'Etat à Tournai*, qui a été publiée dans le *Bulletin* LXVII (1995), 28-45. Jacques Nazet y montre qu'en dépit de nombreuses destructions, il subsiste un patrimoine archivistique important pour Tournai et le Hainaut occidental. Ce patrimoine, géré par les Archives de l'Etat, continue d'ailleurs à s'accroître depuis leur installation à Tournai.

Jacques Nazet a attiré l'attention des philologues et des historiens sur la présence d'un matériel riche et de grande qualité pour la toponymie et l'anthroponymie.

Jacques Nazet a fait partie de plusieurs autres sociétés savantes (le Centre de Codicologie, la Commission internationale pour l'histoire des Assemblées d'Etats, la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, la Société pour le Progrès des Etudes philologiques et historiques) et était membre de six Cercles d'Histoire et d'Archéologie (dont celui d'Avesnes et celui de Valenciennes).

Spécialiste de l'histoire du Hainaut, il est l'auteur d'une trentaine d'articles s'y rapportant, comme de plusieurs publications archivistiques, parmi lesquelles un *Inventaire des archives du chapitre et de la paroisse de Saint-Vincent de Soignies (XII^e-XX^e s.)*, paru en 1986. Il a apporté des contributions à de nombreux ouvrages collectifs, présenté une vingtaine de communications à des congrès ou colloques, fait une quarantaine de conférences et collaboré, en tant que conseiller scientifique, à des expositions.

Sa thèse de doctorat sur *Les chapitres de chanoines séculiers en Hainaut du XII^e au début du XV^e siècle* est publiée dans les Mémoires in -8° de la Classe des Lettres de l'Académie Royale de Belgique en 1993. Jacques Nazet y étudie la vie interne de ces chanoines, leurs activités dans la société et surtout leurs relations avec les pouvoirs laïques. L'on a affaire à un travail qui, réalisé avec méthode et avec une grande exigence critique, restera un ouvrage de référence important, qui éclaire quantité de problèmes ecclésiastiques et politiques du passé hainuyer.

J'ai pu apprécier pleinement la manière de travailler de notre excellent confrère lorsque nous avons préparé ensemble l'édition du censier d'Herchies de 1267, publié dans le *Bulletin de la Commission royale d'Histoire* en 1974. Nous avons fait plusieurs fois le déplacement à Lille (le manuscrit du censier, conservé à Amiens, avait été transféré, à notre demande, aux Archives départementales de Lille). J'ai constaté que, pour Jacques Nazet, le vers de Boileau « Vingt fois sur le métier remettez un ouvrage » était parfaitement applicable à son introduction à l'édition en question, et, sans aucun doute, aussi à toutes ses publications scientifiques. Ses travaux témoignent du sens de l'observation et du pouvoir d'analyse ; ils se caractérisent par des qualités de précision, de rigueur et d'érudition.

Si la recherche scientifique a occupé une place importante dans la carrière de Jacques Nazet, le travail archivistique et l'enseignement ont aussi beaucoup compté pour lui.

Avec lui disparaît un confrère au cœur généreux et à l'esprit très ouvert. Nous garderons le souvenir de rapports cordiaux. Jacques Nazet s'est montré digne de la confiance de Messieurs P. Ruelle et M.-A. Arnould, qui l'avaient proposé comme membre de notre Commission. A présent, notre regret est plus grand encore du fait que Jacques Nazet a été frappé au moment où son talent avait atteint sa pleine maturité et nous faisait espérer d'autres publications de valeur égale ou supérieure à celles que nous possédons.

Reine MANTOU